

## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2011

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 7 mars 2011, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Clermont Tardif, conseiller.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- Pause
- E) Varia
  - Délégation de sorties
  - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
  - Nomination d'un maire suppléant
  - Autorisation de signature des chèques
  - Réclamation Lauriette Nolette
  - Demande de soumissions « MG20 »
  - Demande de soumissions « MG20B »
  - Demande de soumissions « pierre 1 pouce net »
  - Demande de soumissions « niveleuse »
  - Demande de prix « machineries »
  - Achat de calcium
  - Demande de l'Association des riverains du lac Joseph
  - Démission du contremaître des travaux publics
  - Embauche d'un contremaître des travaux publics
  - Fermeture de chemin – route Langlois
  - Assemblée générale du CLD de l'Érable
  - Demande des Loisirs de Vianney
  - Journée d'information technique (Grobec)
  - Mandat à Me Luc Ouellette (projet éolien)
  - Mandat à Roche ltée (eau hôpital St-Julien)
  - Demande d'aide financière au MAMROT (eau hôpital St-Julien)
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2<sup>e</sup> période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

**2011-03-48**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-49**

#### **Interversion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire à intervertir les

points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-50 Adoption du procès-verbal**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 20 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

**2011-03-51 Prévisions de sorties**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S. Tardif	ass. coll.	Laurierville	23-02-2011
S. Tardif	gestion des déchets	Vallée Jonction	01-03-2011
D. Langlois	députée S. Roy	Laurier-Station	01-03-2011
G. Garneau	députée S. Roy	Laurier-Station	01-03-2011

**2011-03-52 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 311 150 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, sur une proposition de Gérard Garneau, appuyée par Jean-Claude Gagnon, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Ferdinand informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2011-03-53 Maire suppléant**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu que Renée Vigneault soit nommée maire suppléant de la municipalité de Saint-Ferdinand pour les huit prochains mois, soit de mars 2011 à octobre 2011 inclusivement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-03-54

**Autorisation de signature des chèques**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois ou, en l'absence du maire, le maire suppléant Renée Vigneault et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif ou, en l'absence de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière adjointe Michèle Lacroix à signer tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-03-55

**Réclamation de Lauriette Nolette**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu de rembourser à Lauriette Nolette les frais encourus pour réparer les dommages causés à son véhicule lors du déneigement du trottoir, soit 200.01 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-03-56

**Demande de soumissions « MG20 »**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs Transport Jean-Guy Breton inc., A. Langlois et fils ltée, Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne, Construction Frontenac et Transport Lac William pour la fourniture d'environ 2 500 tonnes métriques de MG20, pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2011. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2011, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-03-57

**Demande de soumissions « MG20B »**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs Transport Jean-Guy Breton inc., A. Langlois et fils ltée, Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne, Construction Frontenac et Transport Lac William pour la fourniture d'environ 9 300 tonnes métriques de MG20B, pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2011. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2011, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-03-58

**Demande de soumissions « pierre 1 pouce net »**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs Transport Jean-Guy Breton inc., A. Langlois et fils ltée, Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne, Construction Frontenac et Transport Lac William pour la fourniture d'environ 600 tonnes métriques d'agrégats de pierre concassée 1 pouce

net, pour l'entretien général des routes, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2011. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2011, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-59            Demande de soumissions « niveleuse »**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu de demander des soumissions sur invitation aux entrepreneurs Transport Jean-Guy Breton inc., A. Langlois et fils ltée, Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne, Construction Frontenac et Transport Lac William pour les services, sur demande, d'une niveleuse avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins pour la période de mars à décembre 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-60            Demande de prix des machineries**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de demander à Transport Jean-Guy Breton inc., A. Langlois et fils ltée, Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne, Construction Frontenac et Transport Lac William de fournir à la municipalité une liste de prix pour l'année 2011 de toute leur machinerie incluant l'opérateur d'expérience de 2 ans et plus et les dépenses incidentes pour les travaux, sur demande, d'entretien général des chemins. Cette demande ne fait pas partie d'un processus d'appel d'offres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-61            Achat de calcium**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'acheter de Sel Warwick inc. 700 poches de 35 kg de calcium en granule au prix de 16.54 \$ la poche (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-62            Appui à l'Association des riverains du lac Joseph**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand participe financièrement au projet « Embauche d'un chargé de projet - bande riveraine » présenté par l'Association des riveraines et riverains du lac Joseph pour un montant de 300 \$; cette implication financière est pour l'année 2011 seulement et n'est pas récurrente. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-63            Démission - contremaître en voirie**

Attendu que nous avons reçu une lettre de démission du contremaître en voirie, Mike Gagnon, le 9 septembre 2010, nous annonçant son départ au printemps 2011;

Attendu que M. Gagnon nous mentionne dans sa lettre qu'il est prêt à fournir une formation au nouveau contremaître avant de quitter;

Attendu que nous engageons une personne comme contremaître en voirie à partir du 7 mars 2011;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de terminer l'emploi de M. Mike Gagnon au sein de la municipalité de Saint-Ferdinand en date du 19 mars 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-64**

**Engagement d'un contremaître des travaux publics**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a procédé à l'affichage d'un poste de contremaître des travaux publics;

Attendu que le processus de sélection a été effectué par le comité de sélection, lequel recommande l'embauche de M. Claude Bergeron;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand embauche M. Claude Bergeron comme contremaître des travaux publics, selon les conditions approuvées par le conseil et énumérées dans le document « accord des conditions d'engagement » à compter du 7 mars 2011 pour une période d'essai de trois mois conditionnellement à l'obtention de tous les documents demandés à l'article 6.2.8 et la signature du formulaire RGI-7.1.1 tel que demandé à l'article 7.1 du document intitulé « Règles de gestion interne » et d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer les documents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-65**

**Fermeture d'une partie de chemin (route Langlois)**

Attendu que le chapitre I, article 4, de la Loi sur les compétences municipales concernant le transport, autorise la municipalité à fermer une partie ou une voie publique au complet;

Attendu que le tracé de la route 165 fut partiellement refait pour faire une route de contournement du village et que l'accès de la route Langlois fut modifié, ce qui a causé une courbe considérée dangereuse;

Attendu que le nouveau tracé implique un échange de terrain;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand ne veut pas utiliser à des fins municipales, le lot 615-4 du rang 8 canton d'Halifax décrit plus précisément dans le certificat de piquetage de Fournier, Bujold, arpenteur-géomètre au numéro de dossier 734745, minute : 141 en date du 23 mai 1997 et de l'acte d'échange publié à Thetford sous le numéro 159508 en date du 14 novembre 1997;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand procède par cette résolution à la fermeture de route de l'ancien tracé de la route Langlois identifié actuellement comme étant le lot no 615-4 du rang 8 canton d'Halifax;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'ordonner la fermeture d'une partie de la route et changer la vocation d'une parcelle de l'emprise de l'ancienne route 265 sur le lot 615-4 du rang 8 canton d'Halifax d'une superficie de 1 949,7 m<sup>2</sup> tel que décrit dans les documents mentionnés ci-haut. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-66**

**Assemblée générale annuelle du CLD de l'Érable**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois et, en son absence, le conseiller Gérard Garneau à assister à l'assemblée générale annuelle du CLD de l'Érable qui se

tiendra le 19 avril 2011 à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-67 Aide financière aux Loisirs de Vianney**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une aide financière de 500 \$ aux Loisirs de Vianney pour le Festival du Montagnard qui aura lieu les 29, 30 et 31 juillet 2011 pour le fonctionnement général du festival et/ou de la publicité incluant le logo de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-68 Journée d'information technique Grobec**

Attendu qu'une des priorités de la municipalité est le lac William et ses tributaires;

Attendu que la municipalité tient à continuer ses efforts afin d'améliorer son environnement;

Attendu que pour ce faire, la municipalité doit se tenir au courant et favoriser les échanges et le transfert des connaissances du milieu municipal;

Attendu que nous avons reçu une invitation à la journée d'information technique par le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) qui aura lieu mercredi, le 23 mars 2011 au Manoir du lac William à Saint-Ferdinand;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser Jean-Claude Gagnon, conseiller, Michèle Lacroix, directrice générale adjointe et Vicky Labranche à se présenter à cette formation d'une journée dont le coût est de 30 \$/personne incluant le dîner et une trousse de documentation par groupe de participants. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-69 Mandat à Me Luc Ouellette (éoliennes)**

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de mandater Me Luc Ouellette, avocat pour faire l'analyse et l'étude du projet de contrat à intervenir entre la municipalité de Saint-Ferdinand et Les Éoliennes de l'Érable inc. relativement à l'occupation et au passage d'un réseau électrique sur le domaine public. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

M. Jean-Claude Gagnon et Mme Guylaine Blondeau reprennent leur place à la table du conseil.

**2011-03-70 Mandat à Roche ltée, groupe-conseil (eau hôpital St-Julien)**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu qu'une enveloppe budgétaire forfaitaire de 2 900 \$ (toutes taxes applicables et déboursés en sus) soit autorisée à la firme d'ingénieurs Roche ltée, Groupe-conseil pour la réalisation des activités requises pour la préparation et la présentation de tous les documents nécessaires au dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de

l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du programme « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) - Volet 1.4 » dans le cadre du projet de mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement et d'emménagement d'eau potable - Hôpital Saint-Julien, selon le projet no 30912-203, le tout conformément à la proposition budgétaire de Roche ltée, Groupe-conseil du 3 mars 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-03-71

**Demande d'aide financière accrue (eau hôpital St-Julien)**

Considérant que, suite à la fermeture des opérations de l'Hôpital Saint-Julien, la Municipalité de Saint-Ferdinand souhaite acquérir et faire l'usage des infrastructures d'eau potable existantes localisées sur le territoire de l'Hôpital Saint-Julien et réaménager celles-ci en fonction des besoins municipaux pour soutenir et stimuler le développement économique de la Municipalité;

Considérant qu'en janvier 2009, la firme Roche, Groupe-conseil, conformément à son mandat octroyé par la Municipalité de Saint-Ferdinand a préparé et présenté à la Municipalité un rapport d'étude d'alternatives d'usages envisageables relativement à ces infrastructures d'approvisionnement et d'emménagement d'eau potable des installations de l'Hôpital Saint-Julien;

Considérant que, suite à la présentation des conclusion du rapport d'étude d'alternatives de solutions envisageable, la Municipalité de Saint-Ferdinand a mandaté, le 6 juillet 2009 (réf. résolution municipales n°2009-07-216) la firme Roche ltée, Groupe-conseil afin de préparer un rapport de projet préliminaire visant la mise aux normes et l'adaptation des infrastructures d'eau potable existante de la Municipalité de Saint-Ferdinand le tout selon l'option d'usage #4C (Alimentation d'appoint aux apports existants - Protection incendie accrue pour le parc industriel - Poste de surpression projeté pour distribution d'eau potable parc industriel - Alimentation en eau brut de la buanderie de l'hôpital, le tout tel que présenté dans le rapport de projet préliminaire « Mise aux normes et adaptation des infrastructures d'eau potable existantes - Hôpital Saint-Julien - Janvier 2010 » préparé par la firme « Roche ltée, Groupe-conseil », en janvier 2010, selon le projet # 30912-201;

Considérant que selon cette option (option #4C), les installations de captages de l'Hôpital Saint-Julien ne serviraient pas uniquement d'alimentation d'appoint aux apports existants, mais fourniraient également la protection incendie accrue requise pour les industries futures du parc industriel projeté en plus d'assurer le service en fourniture d'eau brute pour permettre d'alimenter en eau de procédé les services de la buanderie de l'hôpital Saint-Julien et également éventuellement la distribution en eau potable pour les futures installations du parc industriel;

Considérant que les conclusions du rapport de projet préliminaire préparé en janvier 2010 ont été présentés aux membres du conseil municipal de Saint-Ferdinand le 1<sup>er</sup> mars 2011;

Considérant que la Municipalité de Saint-Ferdinand souhaite aller de l'avant dans le projet de mise aux normes et réaménagement des infrastructures d'eau potable existante de la Municipalité de Saint-Ferdinand le tout selon l'option d'usage #4C présentée dans le rapport de projet préliminaire;

Considérant que les travaux projetés selon l'option #4C représente une opportunité sans précédent pour la Municipalité de Saint-Ferdinand puisqu'elle s'assure d'une

part d'un apport en eau à la Municipalité qui comblera largement les besoins en eau futurs de la Municipalité ne laissant quasiment carte blanche à la Municipalité de saisir toute opportunité d'offres éventuelle de promoteurs divers qui voudrait venir s'établir sur leur territoire. De plus, les travaux permettront d'offrir un niveau de protection incendie plus qu'adéquat et très intéressant pour tout promoteur industriel désireux de venir s'implanter dans le futur par industriel de la Municipalité de Saint-Ferdinand et ce considérant que la protection incendie qui sera mise en place permettra de satisfaire les critères de sécurité les plus exigeants demandés habituellement par les compagnies d'assurance de bâtiments d'occupation industrielle;

Considérant que ces travaux projetés nécessiteront des investissements majeurs de la part de la Municipalité de Saint-Ferdinand;

Considérant que les travaux projetés par la Municipalité de Saint-Ferdinand pour la mise aux normes et le réaménagement des infrastructures d'eau potable existante de la Municipalité de Saint-Ferdinand sont admissibles au « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - PIQM » dans le cadre du sous-volet PIQM 1.4 - *Infrastructures d'aqueduc et d'égout (pour toutes les municipalités)*;

Considérant que cet investissement majeur de la Municipalité de Saint-Ferdinand augmentera significativement le ratio d'endettement de la Municipalité;

Considérant que la réalisation du projet, sans la contribution financière **accrue** dans le cadre du programme PIQM 1.4, engendrerait un impact beaucoup trop important sur le compte de taxes des contribuables, rendant ainsi le projet irréalisable;

Considérant que la Municipalité de Saint-Ferdinand souhaite entreprendre la réalisation de ce projet majeur dès que possible, et ce, dès qu'une aide financière aura été confirmée par le MAMROT et qu'un accord de principe auprès du MDDEP sera obtenu;

Considérant qu'il y a lieu de présenter une demande d'aide financière **accrue** auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du programme d'aide PIQM 1.4;

En conséquence; il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Ferdinand adresse au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) une demande une aide financière accrue au « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - PIQM 1.4 », le tout afin de permettre à la Municipalité de Saint-Ferdinand de réaliser les travaux majeurs de mise aux normes et adaptation des infrastructures d'eau potable existante selon l'option #4C présentée dans le rapport de projet préliminaire préparé en janvier 2010 par la firme Roche ltée, Groupe-conseil;

Que la Municipalité de Saint-Ferdinand présente une demande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) **pour une aide financière accrue correspondant à 95 % du coût total des travaux;**

Que la Municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus au projet;

Que la Municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à respecter le seuil minimal d'immobilisation additionnel de 28,00 \$

par habitant, par année de réalisation de travaux de réhabilitation ou de remplacement de conduites d'eau potable subventionnés dans le cadre du programme d'aide *PIQM 1.4 - Infrastructures d'aqueduc et d'égout (pour toutes les municipalités)*;

Que la Municipalité de Saint-Ferdinand mandate et autorise la firme d'ingénieurs « Roche ltée, Groupe-conseil » afin de préparer et présenter, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires afin de présenter une demande d'aide financière accrue auprès du MAMROT concernant le projet de mise aux normes des infrastructures municipales d'eau potable, le tout dans le cadre du au programme d'aide financière « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - PIQM 1.4 »;

Que la présente résolution soit transmise à Madame Sylvie Roy, député provincial du comté de Lotbinière. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-72                    Ajout de panneaux de signalisation (ski de fond)**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'autoriser l'achat et l'installation de six panneaux de pré-signalisation et six panneaux de signalisation « traverse pour ski de fond » sur la route Simoneau et le 6<sup>e</sup> Rang. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-73                    Rapport d'environnement**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter le rapport d'environnement de février 2011 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-74                    Rapport de voirie**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport d'activités de février 2011 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence du contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 21 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2011-03-75                    Présentation des comptes**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de février 2011 tels que présentés pour un montant de 254 972.86 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-03-76                    Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la présente séance soit levée à 20h15. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière